Mai/Juin 2018

COMMUNE DE NIEDERLAUTERBACH

Lauterbacher Nouvelles

Le muguet, symbole du mois de mai - nombreux sont celles et ceux qui offrent du muguet en gage d'amitié et de porte-bonheur.

Mot du Maire

Le 8 mai à 10h30 comme chaque année, la commune vous invite, jeunes et adultes, à venir au monument aux morts pour marquer cette date historique de la fin du conflit 39-45 et pour un moment de recueillement devant cet édifice où sont gravés les noms des jeunes gens morts pour la Nation.

A l'issue de la cérémonie officielle et du dépôt de gerbe, un vin d'honneur est servi à la salle des fêtes auquel vous êtes cordialement conviés.

Riche en jours fériés ce mois de mai vous fait profiter de quelques journées supplémentaires de temps libre. Je souhaite à toutes et à tous de passer d'agréables moments en famille.

Le Maire,

André FRITZ

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 22 MARS 2018

Présents : M. FRITZ André, M. ERHARD Jean-Claude, M. ZIMMERMANN Laurent
Mme BECHTOLD Chantal, M. CIVIDINO Daniel, Mme DECK Marie Anne, M. ENGELHARD Jean Michel, M. MITTENBUHLER Damien, M. VOLTZ Nicolas, ZIMMERMANN René

Absents excusés : Mme HEINTZ Charlotte, M. HEINTZ Jean Claude, M. HERBEIN Alain, Mme HUFSCHMIDT Sandrine, M. WEIGEL Eric

Pouvoirs : M. HERBEIN Alain à M. ERHARD Jean-Claude
M WEIGEL Eric à M. VOLTZ Nicolas
M. HEINTZ Jean Claude à Mme DECK Marie Anne

DETERMINATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2018

Sur proposition de Monsieur le Maire et vu la situation financière de la Commune par rapport à ses projets, le Conseil Municipal, après délibération décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales et fixe le produit des quatre taxes **à 261 924 €** et les taux des contributions directes comme suit :

DESIGNATION	BASE NOTIFIEE	TAUX APPLIQUES	PRODUIT RESULTANT
TAXE D'HABITATION	1220000	12.71	155062
TAXE FONCIERE	987500	5.61	55399
TAXE FONCIERE NON BATIE	43000	34.21	14710
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	267100	13.76	36753
		Total des 4 charges	261924

Le produit fiscal prévisionnel total des taxes directes locales de 2018 est de 261924€
Il se compose du produit fiscal attendu des quatre taxes locales à hauteur de 276450€ minoré des allocations compensatrices versées par l'Etat de 8768 €, du produit de taxe additionnelle FNB de 1834 €, du produit des IFER de 3 748€, de la CVAE de 48998 €, de la DCTRP de 0 € et majoré du prélèvement GIR de 48 822 €.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 (COMMUNE ET LOTISSEMENT « LES ACACIAS »)

BUDJET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	549 440,53	DEPENSES	79 213,70
RECETTES	605 910,26	RECETTES	83811,25
RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	56 469,73	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	4 597,55
+ EXCEDENT REPORTE DE 2016	71 503,36	+ EXCEDENT REPORTE DE 2016	32 164,42
- PART AFFECTEE A INVESTISSEMENT 2017	0		
RESULTAT DE CLOTURE 2017	127 973,09	RESULTAT DE CLOTURE 2017	36 761,97

Excédent global de clôture : **+ 164 735,06€**
Reste à réaliser : -12 300,00€
Excédent global de clôture : 152 435,06€

Le conseil approuve le compte administratif 2017 du budget principal Lotissement « les Acacias » en l'absence du maire .

BUDJET ANNEXE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	862,11	DEPENSES	0
RECETTES	0	RECETTES	0
RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	-862,11	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	0
+ RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	302 891,61	- RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	0
RESULTAT DE CLOTURE 2017	302 029,50	RESULTAT DE CLOTURE 2017	0

Excédent global de clôture **+ 302 029,50€**

Le conseil approuve le compte administratif 2017 du budget annexe Lotissement « les Acacias » en l'absence du maire.

COMPTES DE GESTION 2017 COMMUNE ET LOTISSEMENT « LES ACACIAS »
Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion de l'exercice 2017, présenté par Monsieur MENRATH Francis, Receveur municipal de la Commune et conformes aux comptes administratifs de l'exercice 2017.

ACHAT D'UNE AUTO-LAVEUSE ET REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ACHAT D'UNE MACHINE A CAFE A L'ASSOCIATION DE LA GESTION DE LA SALLE DES FETES
Le Conseil Municipal approuve l'achat d'une auto-laveuse pour la salle des fêtes et le remboursement de frais d'achat d'une machine à café à l'association.
La société RUFFENACH de Roppenheim a été retenue pour l'**auto-laveuse d'un montant de 4 182 € TTC .**
Le remboursement de l'achat de la **machine à café** de la société GRIMM s'élève à **1 833 €TTC**.

DIAGNOSTIC AMIANTE POUR LE BATIMENT DE LA MAIRIE
Le maitre d'œuvre de la rénovation de la mairie a proposé la société **EPC Diagnostics Immobiliers** de **GRIES** pour réaliser le diagnostic amiante, obligatoire avant le démarrage des travaux, pour un montant de 2 508 € TTC.

DIVERSES INFORMATIONS
Le Maire informe le Conseil municipal que la Société SIGNALSACE de STRASBOURG a été retenue pour la réalisation de divers marquages au sol, rues de l'Ecole, de la Forêt, Principale et de Neewiller, pour un montant de 1 531.38€TTC.

Adopté à l'UNANIMITE

DIVERS

Avec l'accord des conseillers municipaux, le Maire traite les points suivants sous Divers :

Vente à la société PROFIL ALSACE, d'un terrain communal d'environ 70 ares formant partie intégrante des parcelles 299, 301, 303, 305 et 307 en section 37. Le conseil municipal décide de reporter ce point à une séance ultérieure.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 03 AVRIL 2018

Présents : M. FRITZ André, M. ERHARD Jean-Claude, M. HEINTZ Jean Claude, Mme BECHTOLD Chantal, M. CIVIDINO Daniel, Mme DECK Marie Anne, M. ENGELHARD Jean Michel, Mme HEINTZ Charlotte, M. MITTENBUHLER Damien, M. WEIGEL Eric, ZIMMERMANN René

Absents excusés : M. HERBEIN Alain, Mme HUFSCHMIDT Sandrine, M. VOLTZ Nicolas, M. ZIMMERMANN Laurent

Pouvoirs : M.HERBEIN Alain à M. ERHARD Jean-Claude

CLOTURE DU COMPTE DE TIERS DES TRANCHES 1 ET 2 DE LA ZA KIESWEG

Suite au transfert, en date du 01/01/2017, de la compétence de la ZA Kiesweg de la Commune de NIEDER-LAUTERBACH à la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin, le Conseil municipal décide de clôturer le compte de tiers des tranches 1 et 2 de la zone d'activités « Kiesweg ». Ces 2 tranches présentent un déficit de 238 393,15€.

Adopté à l'UNANIMITE

BUDGETS PRIMITIFS (COMMUNE ET LOTISSEMENT –LES ACACIAS)

BUDGET PRINCIPAL				BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT LES ACACIAS			
Section de Fonctionnement		*Section d'investissement*		*Section de Fonctionnement*		*Section d'investissement*	
Dépenses	829 887 €	Dépenses	1 420 739 €	Dépenses	302 030 €	Dépenses	0 €
Recettes	829 887 €	Recettes	1 420739 €	Recettes	302 030 €	Recettes	0 €

Adopté à l'UNANIMITE

ACHAT DE MOBILIER POUR LA BIBLIOTHEQUE

Le Conseil municipal, à la demande de la présidente de l'Association « Plaisir de Lire », décide de l'achat de mobilier (2 étagères et 2 bacs à livres) pour la bibliothèque, pour un montant de 1 443,00€TTC.

SUBVENTION POUR LA SORTIE DE FIN D'ANNEE DES ECOLES

Le Conseil municipal, à la demande de la Directrice de l'école maternelle, autorise le versement d'une participation d'un montant de 215 €TTC, pour financer le transport des classes maternelle et CP-CE1-CE2 au château de Fleckenstein, lors de la sortie de fin d'année.

Fermeture de la Mairie et de l'Agence Postale :

- ◊ **9 et 11 mai 2018**
- ◊ **15 et 18 juin 2018**
- ◊ **25 au 29 juin 2018**

En cas d'urgence, je vous prierais de bien vouloir téléphoner au 03 88 94 30 06 ou vous adresser directement à Monsieur le Maire.

CIRCULATION SUR LE CIMETIERE

Le portail d'entrée Ouest restera dorénavant fermé à clef. Lors de manœuvres, des tombes peuvent être endommagées.
Toutefois, lors de travaux de dépose ou de pose de sépulture ou d'ouverture de tombe, la clef reste disponible et peut être cherchée à la mairie ou contacter M. HEINTZ Jean-Claude.

SMICTOM

Les déchetteries de Beinheim, Lauterbourg et Wintzenbach sont ouvertes au public **du mardi au samedi** (sauf jours fériés).

Horaires du 1er avril au 30 septembre : **9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**.

Promeneurs, méfiez-vous des tiques…

La maladie de Lyme (ou borréliose de Lyme) est une maladie infectieuse, non contagieuse, causée par une bactérie transmise par les tiques, essentiellement en zone humide (tapis de feuilles, herbes hautes, forêts de feuillus et conifères).

Les tiques sont généralement plus abondantes entre avril et octobre.

La transmission se fait par piqûre d'une tique infestée et le risque de transmission de la bactérie est d'autant plus grand que le temps de contact avec la peau est prolongé. Toutes les tiques ne sont pas infectées.

Les premiers signes de la maladie de Lyme (la phase précoce) sont des maux de tête et des courbatures… Et sur la peau, une rougeur circulaire d'évolution progressive à l'endroit de la piqûre : on l'appelle érythème migrant. Cette rougeur peut également se manifester à distance de la piqûre.

Des moyens simples existent pour prévenir les piqûres de tiques :

◊ Lors des promenades en forêt, éviter d'avoir des zones de peau découvertes (porter des manches longues et des pantalons),

◊ Emprunter de préférence les sentiers en évitant les herbes, broussailles,….

◊ Utiliser un répulsif contre les tiques,

◊ Au retour de promenade, examiner minutieusement son corps à la recherche de tiques, leur piqûre étant indolore,

◊ En cas de piqûre, ôter immédiatement la tique avec un tire-tique et surveiller la zone de piqûre pendant un mois. Si une plaque rouge apparaît au niveau de la zone de piqûre, consulter votre médecin traitant.

PLAN CANICULE 2018

Chaque année, la veille saisonnière « plan canicule » est automatiquement déclenchée entre le 1er juin et le 31 août. Dans ce cadre, nous rappelons aux personnes âgées de 65 ans et plus, et aux personnes à mobilité réduite quel que soit leur âge, la possibilité de s'inscrire sur un **registre nominatif** à la Mairie**.**

Il s'agit de recenser, parmi les habitants de la commune, les personnes les plus fragiles et/ou isolées, afin de mettre en œuvre un dispositif d'aide et d'intervention.

Nous invitons ces personnes à contacter la Mairie au **03.88.94.30.06** ou à se rendre directement à la Mairie lors d'une permanence**.**

En cas d'alerte canicule, elles seront régulièrement contactées par un membre du Conseil Municipal. Nous encourageons également la solidarité de proximité (dans la famille, entre voisins,...).

Soyons tous vigilants !

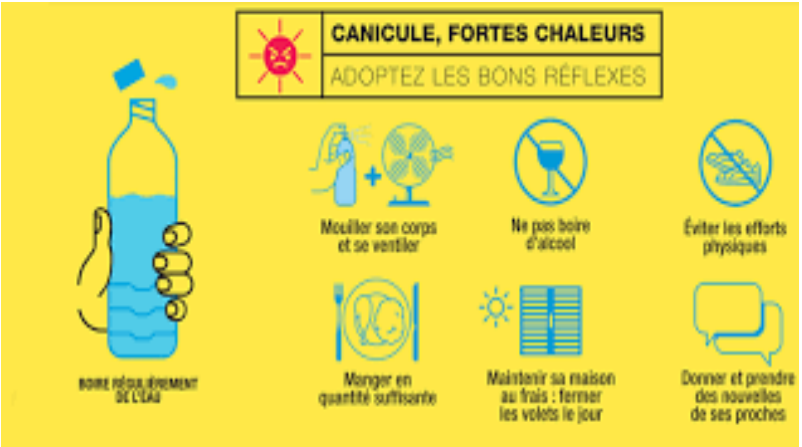

OFFICE DE TOURISME
PAYS DE SELTZ-LAUTERBOURG

Balade ludique à Lauterbourg

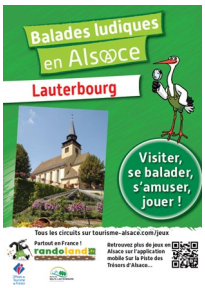

Découvrez Lauterbourg en famille en vous amusant. La balade ludique vous mènera à travers les rues de la cité sur un parcours ponctué d'énigmes. Soyez curieux, observateur, et collectez les indices qui vous permettront de résoudre une énigme ! Carnet de route disponible au bureau d'accueil à Lauterbourg ou en téléchargement sur notre site internet :

www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr

Sortie randonnée pédestre le 13 mai 2018 à SELTZ

Une agréable balade dans la nature en empruntant le **sentier pédestre balisé** par le club vosgien « **Le Circuit des Cigognes** ». Départ à 9h devant l'Office de Tourisme 2 avenue du Général Schneider. A proximité du camping « Les Peupliers » vous pourrez observer une multitude de cigognes dans les arbres. A quelques pas de là, un enclos avec animaux de la basse-cour attirera l'œil des petits. Le circuit sera prolongé en direction de Beinheim.
Pas d'inscription – accès libre.

Exposition de peintures et de dessin :

Danny Mochel du 01 mai au 21 mai 2018 à l'Office de Tourisme du Pays de Seltz Lauterbourg à Seltz.

Spécialisé dans le portrait, Danny Mochel excelle dans la technique de l'huile et de celle du crayon en noir et blanc avec une maîtrise surprenante. Le cinéma et la musique sont des influences qui ont contribué à sa créativité. L'artiste sera présent les dimanches et JF de 15h à 18h.

LES POLLENS

Les effets sur la santé et les gestes à adopter pendant les saisons polliniques

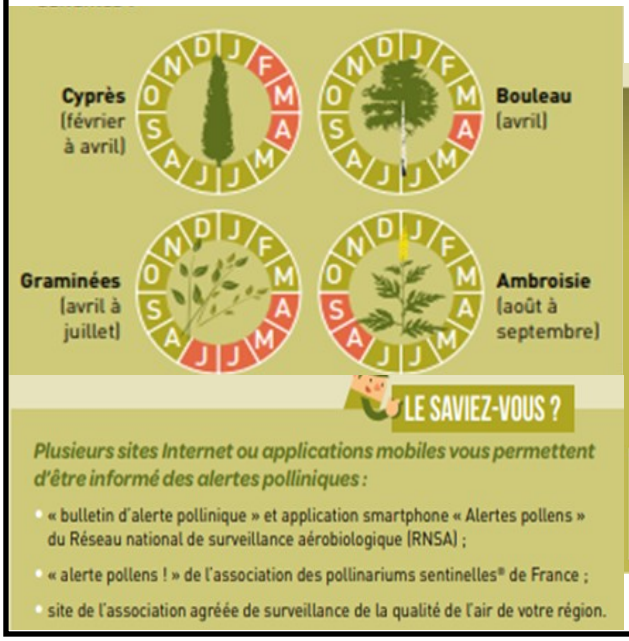

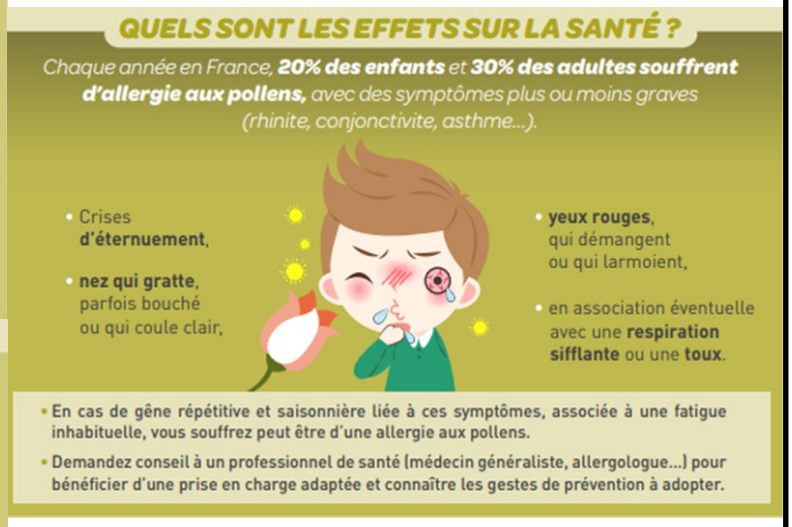

JUMELAGE NIEDERLAUTERBACH / CROMAC ET MAILHAC sur BENAIZE

1940 LES REFUGIES DE NIEDERLAUTERBACH EN VOYAGE A LOURDES

2014 RENCONTRE AVEC LES LIMOUSINS DANS LE CADRE DU JUMELAGE DEVANT L'EGLISE STE MARGUERITE

PROGRAMME de la rencontre du 10 au 13 mai 2018

Jeudi 10 mai :
Arrivée prévue à 9h00, petit déjeuner
Journée libre

Samedi 12 mai :
Visite du château de Berwartstein
Soirée tartes flambées et pizzas
animée par l'orchestre Blue Star

Vendredi 11 mai:
Journée à l'Ecomusée
Le soir, repas au restaurant le 76 à Beinheim

Dimanche 13 mai :
Apéritif et repas de midi avant le départ

✂———————————————————————————————————————

M/Mme : ……..

Adresse : ……..

Tél : ……

Souhaite participer à la soirée tartes flambées et pizzas du samedi 12 mai 2018.

Nombre de personnes : …… X 15 € (boissons comprises).

*Coupon-réponse à retourner à la mairie **avant le 4 mai 2018** et établir un chèque à l'ordre de « Foyer Locations et Services ».*

COMMUNICATIONS DIVERSES

POUBELLE BLEUE	POUBELLE BRUNE
2, 16 et 30 mai 13 et 27 juin Voir calendrier	7, 15, 23 et 29 mai 5, 12, 19 et 26 juin Voir calendrier

Brûlage de déchets

L'article 84 du règlement sanitaire départemental stipule clairement que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite ».

Le chapitre 20 de l'annexe 2 du décret n°2002-540 du 18 avril 2002, relatif à la classification des déchets, liste les déchets entrant dans la catégorie : « déchets municipaux (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations) y compris les fractions collectées séparément ». De plus, est précisé dans la rubrique 20-02 les « déchets de jardins et de parc ». **Par conséquent, les déchets verts issus des jardins entrent donc bien dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement Sanitaire Départemental.**

Il existe des possibilités de dérogations à l'article 84, accordées par le Préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis de la Commission Départementale compétente en matière d'Environnement et de Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), anciennement Conseil départemental d'Hygiène.

Toutefois, ces dérogations ne peuvent être accordées que dans le cas où il n'est pas possible d'utiliser un autre moyen pour éliminer les déchets produits (déchetterie, ramassage) et sont soumises à deux conditions :
- ne pas entraîner de nuisances pour le voisinage,
- utiliser des incinérateurs conformes à la réglementation en vigueur concernant leurs caractéristiques de rejets.

PERMANENCE JURIDIQUE A LAUTERBOURG

Consultations GRATUITES d'avocats à la Mairie de Lauterbourg.

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Bas-Rhin (CDAD 67) a mis en place des permanences juridiques dans différentes communes.

Le point d'accès au droit de Lauterbourg, est un lieu d'accueil accessible à tous, où vous pourrez bénéficier de conseils par un avocat pour toute question et problème de droit.

1er samedi du mois de 9h30 à 11h30 à la Mairie de Lauterbourg
Prendre impérativement rendez-vous au 03.88.94.80.18

Domaines d'intervention :

- ◊ Droit pénal : auteur, victime
- ◊ Famille : mariage, divorce, filiation,…
- ◊ Droit intéressant les personnes âgées : succession, dépendance, tutelle,…
- ◊ Consommation / Droit bancaire : surendettement, crédits,…
- ◊ Logement : prévention des expulsions, …
- ◊ Droit rural : baux, bornages,…
- ◊ Droit du travail : licenciements, stages,…
- ◊ Droit des étrangers
- ◊ Droit administratif : fonction publique, hospitalier, urbanisme,… Autres : droit commercial, protection sociale,...

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture: Mardi 14h30 à 16h00 - Jeudi 10h00 à 11h00 - Vendredi 18h00 à 19h00

Pendant les vacances scolaires uniquement ouverture le vendredi.

Les personnes à mobilité réduite souhaitant emprunter des livres sont invités à contacter

Mme. HEINTZ Béatrice au 03.88.53.60.84.

Le 7 mars 2017, la bibliothèque a renouvelé environ 300 livres.

Si vous souhaitez réserver un ouvrage en particulier, vous pouvez nous envoyer un mail:bibliotheque.niederlauterbach@laposte.net en indiquant le titre et l'auteur ou de le déposer dans la boîte à idée à la bibliothèque.

CERCLE SOCIO-CULTUREL

Club Rencontre

Les membres se retrouvent à la salle des fêtes **le dernier jeudi du mois** à partir de 14h.
Jeunes ou moins jeunes retraités, osez les rejoindre si vous avez le loisir de le faire et partager avec eux ce moment convivial autour d'une boisson et d'un gâteau, de participer à quelques parties de jeux de cartes, de discussion, d'échange d'idées.

Don du sang

La prochaine soirée de don du sang aura lieu le **2 mai 2018 à la salle des fêtes**.

PAROISSE CATHOLIQUE

Bol de riz

La campagne de Carême s'est déroulée à son habitude avec les deux actions importantes, le Bol de riz et l'action KM de soleil.

En présence des jeunes qui se préparent à la profession de foi et de leurs catéchistes, avec les parents, ce repas est introduit par des lectures et un moment de recueillement devant les paroissiens, venus soutenir cette action à la salle des fêtes de Niederlauterbach.
« Avec nos différences, tissons ensemble une terre solidaire » tel était le fil conducteur, que suivit l'animateur Marcel Zimmermann, intervenant pour le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement-terre solidaire, tout au long de ce repas symbolique.

La semaine sainte

Tradition séculaire, juste interrompue durant les conflits mondiaux, elle est perpétuée grâce aux enfants de chœur encore en nombre suffisant dans la paroisse.

Cette année, dix enfants ont continué cette tradition, Pauline, Lucas, Alexandre, Titouan, Antoine, Eline, Lisa, Laurine, Thibaut et Pauline.

Pour sonner l'Angélus à l'aube, les 10 jeunes, les crécelles en main, débutèrent leur traversée du village dès 6 heures, emmitouflés dans des vestes chaudes rehaussées de gilets fluorescents pour leur sécurité.

Ils ont parcouru le village et les ruelles plusieurs fois par jour afin de faire résonner les crécelles après les couplets chantés en langue allemande pour remplacer les cloches muettes de Jeudi Saint à la vigile de Pâques, célébrée généralement le samedi soir.

Ce récit de la passion rédigé en langue allemande, composé de 6 couplets est interprété lors de l'Angélus du matin, ainsi « Als der Heiland litt am Kreuze » et la suite des couplets résonnent dès l'aube dans les rues.

Pour les offices religieux, le même passage est réalisé et les chants brefs sont davantage des rappels faits aux paroissiens pour annoncer le début des liturgies.

La traversée du village faite, les enfants de chœur se rassemblent autour de la croix du calvaire de la Schlickhecke pour leur prière.

Malgré leur fatigue, ils firent la dernière traversée du village, pour récupérer les dons des habitants.

Première communion et autres dates à retenir

Le Dimanche **13 mai à 10h30 Première communion** des enfants de Néewiller, Niederlauterbach et Scheibenhard à l'église Ste Marguerite.

Le Lundi de Pentecôte **21 mai - Pèlerinage à Néewiller** de la Communauté des paroisses

Le Dimanche **3 juin - Fête Dieu** à Mothern et procession

Le Samedi **9 juin - Confirmation** à Mothern

Mois de Marie à la chapelle Notre Dame du chêne

Le 1er mai à 20h00

Dimanches 6 Mai 13 mai 20 Mai et 27 Mai à 20h00

Chapelet récité et cantiques chantés en l'honneur

de la Vierge Marie dans ce sanctuaire fleuri.

Soyez les bienvenus.

Fête Patronale Ste Marguerite et bénédiction des chevaux et autres animaux, chiens, chats

La date de cette fête patronale est le **22 juillet**, elle débutera par une messe solennelle puis le curé bénira les animaux sur la place notre Dame du Chêne lors de la parade.

Le repas paroissial qui sera servi à la salle des fêtes sera l'occasion de partager un moment de convivialité et de marquer votre soutien aux associations bénévoles chargées de l'entretien des édifices, à la chorale pour sa présence, aux personnes qui œuvrent pour maintenir cette persévérance chrétienne dans notre village.

Les personnes désireuses de participer ou souhaitant des informations peuvent s'adresser aux membres du **Conseil de Fabrique et de la chorale Ste Cécile.**

D'ores et déjà, notez ce RDV sur vos calendriers, d'autres informations seront distribuées.

ARBORICULTEURS DE NIEDERLAUTERBACH ET ENVIRONS

L'association propose une session d'information sur les plantes que l'on peut utiliser comme produits de substitution ou d'alternatifs aux traitements phytosanitaires ou fongicides.

La nature généreuse, si elle reste préservée, fournit des variétés de plantes, qui contribuent à éloigner les insectes, à fortifier, à augmenter la résistance face aux maladies.

Il sera question de purins, de décoctions et d'autres réductions à réaliser pour protéger vos arbres et haies fruitières.

Rendez-vous le Samedi 5 mai à 14h à l'atelier de Salmbach

Le 22 juin à 18h à l'atelier de Salmbach les moniteurs montreront aux intéressés comment reconnaître les symptômes des maladies sur les arbres fruitiers.

Le **7 juillet à 14h au verger derrière l'église de Scheibenhard,** amatrices et amateurs pourront apprendre à façonner des fusettes et réaliser les premières confitures.

SECOURISTES DE LA CROIX BLANCHE

Sous la grisaille et par petits groupes lors de cette 4ème édition de la marche populaire

Le temps est resté indulgent avec la section des secouristes, organisatrice de cette marche populaire, planifiée ce dimanche 11 mars à Niederlauterbach, hormis une petite giboulée matinale. Après la période très froide du début du mois de mars, à quelques jours du printemps, la végétation n'avait guère évolué, peu de bourgeons floraux de ronces montraient leur blancheur et peu de violettes tapissaient les bords de chemins pour agrémenter ce dérouillage printanier.

Le premier marcheur ouvrit le sentier à 7h30 pour finir sa randonnée au bout de 2 heures, bien avant le départ de la cohorte de petits groupes, qui s'enchaînèrent mollement. Après les inscriptions à la salle des fêtes, entre groupes d'amis ou par couples, on partit par le chemin appelé « Fuerstweg » en direction de l'Ouest, toujours sur le ban de la commune. La pente gravie, les marcheurs sous la grisaille ne purent guère apprécier l'alignement des clochers des chapelles et églises de part et d'autre, mais devraient revenir , quand le temps sera ensoleillé.

Près des châtaigniers du Neuhof, où jadis se trouvait le domaine des Reisenbach, totalement détruit durant les tourmentes et conflits de la Révolution, une halte pour se ravitailler et reprendre quelques forces permettaient aux uns de prolonger leur circuit de quelques 6 km supplémentaires, tandis que les autres rejoignaient en pente douce le village.

Les plus intrépides ont remonté les pentes du Leimengrund pour rejoindre le second point de ravitaillement près de la ferme avicole. Rassasiés, il leur suffisait de remonter le village par la ceinture extérieure et rejoindre la salle où la brigade de la Croix-Blanche assurait le service de restauration.

Quelque 260 marcheurs inscrits ont participé cette année, le participant le plus âgé avait 87 ans, le plus jeune promeneur emmené en poussette avait 1 an. Seize coureurs ont été inspirés par le circuit long.

Le côté insolite de cette randonnée 2018 aura été l'échappée tranquille de trois chevaux, un peu perdus et se retrouvant quelque part au milieu de ce tracé de bon matin.

Ces chevaux repérés, quelques messages furent envoyés, puis grâce à l'intervention délicate et experte de deux personnes, l'une locale et l'autre du village voisin, le propriétaire a pu être retrouvé et contacté, afin de ramener les équidés vagabonds dans leur parc, évitant ainsi toute surprise ou panique lors de cette marche populaire.

FOOTBALL CLUB DE NIEDERLAUTERBACH

Le **vendredi 22 juin** le FCN organise la désormais coutumière soirée de la fête de la musique sur la placette devant la salle des fêtes. L´orchestre « **les Modere Lumpe** » assurera l'animation et permettra aux couples de danser sur des airs de valses et de polkas.

Ainsi tous les mélomanes et danseurs sont attendus, les musiciens et chanteurs y seront aussi accueillis et pourront interpréter leurs chansons favorites.

Tartes flambées et Pizzas à partir de 18h30.

ACTUALITES DES ECOLES

Ramassage des vieux papiers durant le weekend du 12 mai au 15 mai 2018
Collecte sur trottoirs le samedi à partir de 8h30 pour les personnes à mobilité réduite.

Inscription à l'école maternelle le jeudi 17 mai 2018 de 16h30 à 17h30.

CHASSE AUX ŒUFS

Le lundi de Pâques , à l'initiative d'un groupe d'amis, cette chasse aux œufs eut lieu au Boxberg , non loin de la chapelle.

Quelque 7 kgs de chocolats ont été répartis dans les fourrés et les buissons, de sorte que les 10 enfants partirent vite à la recherche de ces délicieux moulages.

Les plus grands ont aussi aidé les plus jeunes de sorte que la chasse fut presque équitablement partagée.

NIEDERLAUTERBACH - Plan Local d'Urbanisme

RÉUNION PUBLIQUE N°2

INVITATION

Lundi 7 mai 2018
à 19h00
Salle polyvalente

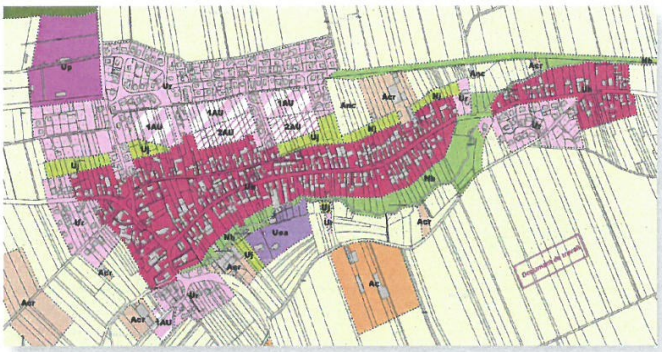

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) engage le devenir communal pour le moyen et le long terme, aussi il est fondamental que son élaboration se fasse dans le dialogue avec tous les habitants du village.

Ainsi je vous invite à participer nombreux à notre seconde réunion publique qui se tiendra le 7 mai prochain.

L'objectif de cette seconde réunion est de présenter le plan de zonage et le règlement de notre futur PLU et d'en débattre avec vous.

Votre Maire,
André FRITZ

La première réunion publique a eu lieu le 1er juin 2017 pour présenter les grandes orientations du futur PLU.
La réunion du 7 mai sera consacrée à la présentation du projet de PLU * dans sa version de travail, notamment :

- Le Plan de Zonage
- Le Règlement
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

** Les documents sont téléchargeables sur http://niederlauterbach.pragma-scf.com ou disponibles en mairie, tout comme le registre de remarques, avis et suggestions mis à votre disposition.*

LES FELICITATIONS DE LA COMMUNE

Mme Joséphine Engelhard 85 ans, le 2 mars .
Elle se déplace sur son vélo électrique pour les petits trajets et pour se rendre chez ses amis et sa famille.

M. Alphonse Schweitzer 80 ans le 8 avril .
Le bois a toujours été sa passion et il en a fait son métier, pour le scier, le transformer, le façonner, l'embellir !

LES ANNIVERSAIRES

EN MAI

Le 3 mai	**90 ans**	**SIEGEL Hélène née Wagner**
Le 10 mai	79 ans	ZIMMERMANN Roger
Le 16 mai	70 ans	FISCHER MARIE Jeanne née KAUFF
Le 18 mai	82 ans	WEBER Irmgard née NATHERT
Le 23 mai	**80 ans**	**KELLER Roman**
Le 26 mai	76 ans	GUTHANS Jean-Pierre
Le 27 mai	**95 ans**	**HOERD Lucie née HEINTZ**
Le 30 mai	81 ans	BAYER Colette née HEINTZ

EN JUIN

Le 4 juin	78 ans	WEBER Madeleine née MATTEL
Le 4 juin	77 ans	SPILLMANN Aloyse
Le 4 juin	76 ans	LAUKEMANN Jürgen
Le 9 juin	84 ans	OLLAND Marie-Antoinette née SONNTAG
Le 10 juin	**91 ans**	**SCHWARTZ Marie née SCHMALTZ**
Le 10 juin	87 ans	HEILMANN Joseph
Le 10 juin	84 ans	HEINTZ Edmond
Le 12 juin	78 ans	ZIMMERMANN Antoine
Le 15 juin	84 ans	IFFRIG Marie-Bernadette née BAY
Le 15 juin	81 ans	VETSCH Aloyse-Joseph
Le 19 juin	72 ans	ILLIG Marie Anne née KRAEMER
Le 20 juin	71 ans	HEINTZ Jean-Marie
Le 21 juin	77 ans	HAMMER Aloyse
Le 23 juin	73 ans	BASELT Axel
Le 28 juin	78.ans	KELLER Margot née HEIL
Le 28 juin	70 ans	DEISZ Philippe

NAISSANCE

Dimitri BUDEL STRIEBIG né le 11/04/2018

Fils de Loïc BUDEL et de Pauline STRIEBIG

DECES

Le 07/03/2018 M. OLLAND Fernand à 84 ans

Le 20/03/2018 M. HERBEIN Gilbert André à 78 ans

Si vous ne désirez pas figurer sur l'une de ces pages (anniversaires à partir de 70 ans, photographies des évènements heureux, publications des prochains évènements heureux), veuillez le signaler à la mairie, afin de retirer vos noms des listes de diffusion). MERCI !

PHARMACIES DE GARDE

(Liste prévisionnelle sous réserve de changement de dernière minute...)

MAI

01/05/2018	Seltz
05/05/2018	Wissembourg BILLMANN
06/05/2018	Seebach
08/05/2018	Hatten
10/05/2018	Wissembourg SCHORLE
12/05/2018	Betschdorf
13/05/2018	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
19/05/2018	Merkwiller
20/05/2018	Wissembourg BILLMANN
21/05/2018	Seebach
26/05/2018	Wissembourg BILLMANN
27/05/2018	Betschdorf

JUIN

02/06/2018	Wissembourg SCHORLE
03/06/2018	Merkwiller
09/06/2018	Wissembourg SCHORLE
10/06/2018	Wissembourg BILLMANN
16/06/2018	Soultz Sous Forêts
17/06/2018	Wissembourg SCHORLE
23/06/2018	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
24/06/2018	Wissembourg SCHORLE
30/06/2018	Seltz

SERVICES UTILES

URGENCES	
SAMU	15
POMPIERS	18 ou 112
POLICE SECOURS	17
GENDARMERIE	03 88 94 80 12
SOS MAIN	03 88 14 42 57
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37
SOS ENFANTS DISPARUS	116 000
AMBULANCES :	
GREINER	03 88 86 51 43
ROLAND	03 88 86 31 46

Date de parution : 30 avril 2018

PERMANENCES DE GARDE MÉDICALE LOCALE

En l'absence des médecins traitants,
de samedi midi à lundi 7 heures :

Urgence vitale : ☎ 15

Médecin de garde : ☎ 03.69.55.33.33

TOURS DE GARDE DES INFIRMIER(E)S

Répondeur téléphonique 24H/24H

Cabinet LAUTERBOURG :
(03.88.54.67.72)

Cabinet SALMBACH :
(03.88.53.64.65)

TAXIS

Philippe PONS
06.18.88.32.94

Ramonage LA BROSSE D'ALSACE 19
Rue des Faisans
67120 DUTTTENHEIM
☎ 03 88 49 84 35 / 06 49 88 18 71
contact@labrosse-alsace.fr

MAIRIE ET AGENCE POSTALE DE NIEDERLAUTERBACH

17 Rue de l'Ecole
67630 NIEDERLAUTERBACH
☎ 03.88.94.30.06 🖷 03.88.53.63.18
mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr

Lundi, Mercredi et Vendredi	: 9h30 à 11h00
Mardi	: 15h00 à 16h15
Jeudi	: 17h00 à 18h00
Permanence de M. le Maire	
Jeudi	: 17h00 à 18h00